

# LPO MALRAUX 77130 MONTEREAU FAULT YONNE

## CONSULTATION PAR MAPA POUR LE GARDIENNAGE SSI ET PRESTATIONS PONCTUELLES DE GARDIENNAGE

### 1. DESCRIPTIF DES PRESTATIONS pour le gardiennage SSI :

- Agent certifié et qualifié SSIAP 1, présence sur place et interventions en cas de besoin, correction des défauts si possible ou via appel de la société de maintenance du SSI. Filtrage des entrées et sorties, gestion des urgences et besoins liés à l'internat en lien avec les personnels du lycée d'astreinte. Participation aux exercices d'évacuation ; procédures d'urgence à déclencher et faire appliquer au besoin.
- Durée : sur une période d'un an du 01/09/2019 à début 07/2020, contrat renouvelable deux fois maximum à la décision du pouvoir adjudicateur.
- Horaires : hors congés scolaires, du lundi au jeudi de 19h15 à 06h30 et le dimanche de 19h00 à 6h30 le lendemain.
- Localisation : à l'accueil du lycée devant le SSI principal et le standard téléphonique, intervention à l'internat au besoin.

### 2. Options de prestations de gardiennage ponctuelles :

- Gardiennage et filtrage des entrées véhicules et piétons lors de manifestations ponctuelles type portes ouvertes, fête du lycée, soirée de fin d'année, journées professionnelles, etc. ces prestations s'effectuent en journée ou en cours de soirée.
- Gardiennage des locaux et espaces extérieurs de 20H à 6H (printemps / été) ou 17H30 à 05H00 (automne et hiver) le lendemain avec rondes de surveillance anti intrusions et vols, dégradations etc. prestations fournies soit le weekend soit en périodes de congés scolaires suivant besoins.

Ces options peuvent être retenues en totalité ou partiellement par le pouvoir adjudicateur ; le gardiennage sera commandé au prestataire par bons de commande séparés distincts du contrat initial.

### 3. Prestations attendues :

- Démarrage au 01/09/2019 impératif après première mise en place avec l'établissement (remise des clés, cartes d'accès, plans, codes etc.).

### 4. Formes et contenus des prix :

- Prix en euro HT et TTC sur la durée de l'année scolaire pour la prestation SSI ; prix horaires pour les prestations de gardiennage. Prix fixes pendant la durée du contrat.
- Facturation au mois terme échu.

### 5. Paiement des factures :

- Virement administratif sous 30 jours après réception de facture et/ou service fait.
- Fournir un RIB avec la facture s'il n'y figure pas

- Factures à transmettre de préférence via chorus pro
- La facturation démarre au premier jour de prestation complète.

6. Références à fournir :

- Contrats du même type déjà en cours.
- Chiffres d'affaires des trois dernières années et références commerciales.

7. Visite sur place :

Le candidat souhaitant une visite sur place contacte le lycée au 0164707171 Mme Lecorché. La ou les visites du site seront regroupées sur plusieurs candidats le cas échéant ; le candidat qui n'aura pas effectué de visite sur place pourra néanmoins candidater sans toutefois se dégager de cette non visite comme argument de retard ou autre lors du démarrage. Les candidats sont informés que les prestations de gardiennage sont à effectuer pour 12 bâtiments différents situés dans un parc de 14 hectares. Le candidat est réputé connaître le site du lycée après sa visite.

8. Critères de choix :

Voir avis de publication.

9. Notification :

Le marché sera notifié au plus tard en semaine 24 de l'année 2019.

10. Pénalités :

En cas de retard dans la réalisation de la prestation, une pénalité de 1/10 du montant mensuel sera appliquée par jour de retard constaté. Aucune prestation ne peut être annulée du fait du candidat ; toute prestation non effectuée sera une cause de résolution immédiate du marché.